

RECOMMANDATION UIT-R BR.1574

Archivage de programmes radiophoniques sous forme de fichiers enregistrés sur supports informatiques

(Question UIT-R 216/10)

(2002)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les supports d'enregistrement fondés sur l'informatique, y compris les disques et les bandes de données, sont appelés à pénétrer dans tous les domaines de la production audio pour la radiodiffusion, y compris l'archivage de programmes radiophoniques;
- b) que l'informatique offre d'importants avantages en termes de souplesse d'exploitation, de flux de production et d'automatisation des stations et qu'elle est donc intéressante pour la modernisation de studios existants et pour l'automatisation, par des moyens numériques, de l'archivage de programmes radiophoniques;
- c) que l'adoption d'un format de fichier unique pour l'échange de programmes radiophoniques est déjà préconisée dans la Recommandation UIT-R BR.1352, et que l'adoption du même format de fichier pour l'archivage de programmes radiophoniques faciliterait grandement l'interfonctionnement des équipements et des studios ainsi que l'intégration souhaitable des opérations d'édition, de continuité d'antenne et d'archivage;
- d) que la Recommandation UIT-R BR.1352 donne également des spécifications pour un ensemble minimal d'informations relatives à la diffusion, à inclure dans les fichiers de programmes radiophoniques sous forme de métadonnées pour documenter le contenu audio, et qu'il est indispensable que ces métadonnées soient disponibles pour assurer le bon fonctionnement des systèmes automatiques d'archivage de programmes radiophoniques numériques;
- e) que, pour l'échange de programmes audio sur supports informatiques, les paramètres, la fréquence d'échantillonnage, la résolution de codage et la préaccentuation du signal audio sont spécifiés dans les parties pertinentes des Recommandations UIT-R BS.646 et UIT-R BR.1352,

recommande

- 1 d'utiliser aussi les spécifications relatives au format de fichier de vague d'émission (BWF, *broadcast wave format*) données dans la Recommandation UIT-R BR.1352 pour le stockage de programmes radiophoniques sur supports informatiques aux fins d'archivage¹;
 - 2 d'utiliser aussi les spécifications relatives aux métadonnées acheminées en format de fichier BWF données dans la Recommandation UIT-R BR.1352 pour le stockage de programmes radiophoniques sur supports informatiques aux fins d'archivage².
-

¹ Le format BWF est fondé sur le format de fichier audio WAVE de Microsoft®, qui est un type de fichier spécifié dans le format de dossier d'échange de ressources (RIFF, «*Resource Interchange File Format*») de Microsoft®.

Pour le format BWF certaines restrictions sont appliquées au format WAVE original. L'adoption du format de fichier BWF est une solution souhaitable pour les utilisateurs, à la fois pour l'enregistrement sur le support et pour l'échange de programmes. Il n'y a pas de préfixe en terme de temps où d'espace temporaire de stockage nécessaire pour la conversion des signaux audio lors de leur transfert entre les équipements. Il est toutefois reconnu qu'une recommandation dans ce sens pourrait pénaliser les concepteurs qui utilisent certaines plates-formes informatiques.

² On étudie actuellement d'autres métadonnées visant à fournir toutes les informations nécessaires sur les programmes radiophoniques numériques archivés en vue d'identifier entièrement et clairement leur contenu.